

Edito

La louange est à Allah, Seul, Maître des Mondes. Nous Le louons, cherchons refuge auprès de Lui, implorons de Lui assistance et pardon.

Que le salut et la paix soient sur Moham^hmad, Son émissaire et Son serviteur, qui a fidèlement transmis le Message et a mené à terme sa mission. Que la paix soit aussi sur les gens de sa maison, sur ses fidèles compagnons et sur ceux qui suivent le chemin qu'il a tracé, jusqu'au Jour de la Résurrection.

Ceci étant, nous profitons de l'espace qui nous est imparti pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse fête : 'id mubarak saïd. Qu'Allah accepte nos bonnes œuvres et les vôtres et qu'Il pardonne nos péchés et les vôtres.

A ceux qui reviennent et continueront de revenir, durant le mois, des lieux saints, de la Mecque et de Médine, nous prions Allah qu'Il valide votre pèlerinage, agrée vos efforts, et accepte votre Omra.

عيدكم مبارك
والسلام عليكم
L'équipe du Journal.

Maîtriser sa langue

Allah l'Exalté nous avertit lorsqu'Il dit : *L'homme ne prononce pas une parole sans avoir auprès de lui un Ange gardien prêt à l'inscrire [50;18]. Il affirme entendre chacune de nos paroles : Pas de conciliabule entre trois sans qu'Il [Allah] ne soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit avec eux, là où ils se trouvent [7;58], il n'y a pas de différence pour lui, entre celui des vôtres qui chuchote, et celui qui parle à voix haute [13;10].*

Le Prophète ﷺ nous met également en garde en disant : *En vérité, le serviteur peut, sans y prendre garde, prononcer une parole qui le fera tomber en Enfer et l'y précipiter sur une distance supérieure à celle qui sépare l'Orient de l'Occident [Al Boukhari & Mouslim], L'homme peut également prononcer un mot sans en mesurer la gravité, et qui lui vaudra le Courroux Divin jusqu'au jour où il Le rencontrera [Al Tirmidhi, Sahih].* Ceci étant nous allons essayer d'énumérer brièvement les propos qui entrent dans le registre de ce qu'Allah n'aime pas, à titre de rappel et afin de nous en préserver avec l'aide d'Allah.

Le blasphème consiste à attribuer à Allah ou à ses prophètes ce qui ne leur convient pas, ou à l'inverse à renier tout ou partie des attributs d'Allah, ou des qualités des prophètes : *Votre Seigneur, aurait-Il réservé exclusivement pour vous des fils, et Lui, aurait-Il pris pour Lui des filles parmi les Anges ! Vous prononcez là une*

parole monstrueuse [17;40]. Ceci résulte souvent du fait de parler d'Allah et de sa religion sans connaissances : Et parmi les gens, il y en a qui débattent au sujet d'Allah, sans science, ni guidée, ni Livre éclairant [20;31]. Ceci est parmi les pires péchés : Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes, tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas [7;33]. Les remèdes à ces deux maux sont la recherche du savoir et l'abstention de parler de ce que l'on ignore.



Parler d'autrui. L'Envoyé d'Allah ﷺ a dit : *Que celui qui croit en Allah et au Jour du Jugement dise du bien ou qu'il garde le silence ! [Al Boukhari & Mouslim].* Or celui qui observe le comportement humain, constate que très souvent, les gens lorsqu'ils n'ont rien à dire meublent leurs conversations en parlant des autres, parfois en bien et le plus souvent en mal. **La médisance** consiste à parler de son frère dans des termes qui lui déplairaient [Mouslim], quand bien même ils décriraient une réalité. Et

cela constitue sans aucun doute un péché majeur et l'une des principales sources de division et de conflit au sein de la communauté. Lorsque l'on évoqua un jour devant le Prophète ﷺ la petite taille de son épouse Saffiya, celui-ci se mit en colère et dit à celle qui avait prononcé ces mots : *Si l'on plongeait ta parole dans les océans elle les polluerait certainement [Al Tirmidhi, Sahih].* Il faut dire que cette parole était ici tintée d'une pointe d'ironie, car décrire dans un autre contexte et sans aucun mépris une personne, d'une manière qui ne lui déplairait n'est pas de la médisance, et Allah sait mieux. Le Prophète ﷺ vit durant la nuit de son ascension des gens aux ongles de cuivre qui se griffaient avec, le visage et la poitrine ; il interrogea alors l'Archange Gabriel sur leur identité. Celui-ci répondit : *Ce sont ceux qui médisaient des gens et portaient atteinte à leur honneur [Abou Dawoud, auth. par Ibn Mouflih].* Allah le Très Haut compare ceux qui pratiquent la médisance à des cannibales, afin de nous faire prendre conscience de l'abomination que cela constitue, en disant : *Ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? Non, vous en auriez horreur, alors craignez Allah. Allah pardonne et est Miséricordieux [49;12].*

Si ce que l'on dit de mal sur autrui est faux cela constitue alors de la calomnie, qui est aussi un grand péché. C'est alors plus grave car **la calomnie associe la médisance au mensonge**, tous deux étant fermement interdits : *Abstenez-vous de la souillure des idoles et abstenez-vous des paroles mensongères [21;30].* Allah

Maîtriser sa langue

dit : *Ceux qui ont fomenté la calomnie sont un groupe d'entre vous (...) Celui d'entre eux qui s'est chargé de la plus grande part aura un énorme châtement [24;11].*

Un autre vice qui gangrène notre communauté, détruit son unité, brise les liens de fraternité, et qui vaudra au musulman de grandes épreuves, dans cette vie et/ou dans l'autre, est le fait de **colporter le mal entre les gens**, en allant rapporter à untel ce qu'un autre a dit de lui. Souvent le diable nous fait croire que nous devons absolument informer la personne des propos qu'un musulman a pu tenir malencontreusement contre lui dans un moment de colère ou d'oubli. Peut-être les regrette-t-il déjà et implore-t-il déjà le pardon ? Pourtant en diffusant son erreur on commet un grand péché, et on ouvre la porte au diable pour que se propage encore plus de mal et de haine. À ce sujet l'Envoyé d'Allah ﷺ a dit : *Jamais le colporteur de mal n'entrera au Paradis [Al Boukhari & Mouslim].* En passant un jour devant les tombes de deux de ses compagnons, il s'arrêta et dit : *Ils sont en ce*

moment châtiés, pour des péchés qu'ils auraient pu éviter : L'un d'eux négligeait sa purification après avoir uriné, et l'autre colportait entre les gens les mauvais propos [Al Boukhari & Mouslim].

Si nous savons tous que le **mensonge est fermement prohibé**, le Prophète ﷺ disant : *Le mensonge mène aux péchés majeurs qui eux mènent à l'Enfer. L'homme ne cesse de mentir jusqu'à ce qu'on le mentionne auprès d'Allah comme étant un menteur [Al Boukhari & Mouslim] ; nous oublions souvent que le fait de **propager tout ce que l'on entend sans prendre le temps de vérifier l'information** peut constituer une forme de mensonge aux conséquences ravageuses. Ainsi, le très véridique ﷺ a dit : *Il suffit à l'homme pour être considéré comme menteur de rapporter tout ce qu'il entend [Mouslim].* Or aujourd'hui, à l'heure d'Internet et des textos illimités, on a vite tendance à appuyer sur le bouton transférer à tout le monde, et à propager des interprétations fallacieuses, des hadiths mensongers, des médisances et des calomnies sur des personnes vertueuses, ou des*

informations mensongères et à se charger ainsi de péchés énormes aux conséquences dramatiques, sans même s'en rendre compte ! Quand vous colportiez la nouvelle et disiez ce dont vous n'aviez aucun savoir ; et vous le comptiez comme insignifiant alors qu'auprès d'Allah cela est énorme. [24;15]. Pourtant le Coran nous a mis en garde lorsqu'il dit : *Quand leur parvient une nouvelle rassurante ou alarmante, ils la diffusent. Si seulement ils la rapportaient au Messager et aux détenteurs de l'autorité parmi eux ceux d'entre eux qui cherchent à être éclairés, auraient appris la vérité. Et n'eussent été la grâce Divine sur vous et Sa miséricorde, vous auriez suivi le diable, à part quelques-uns [4;83].* Et cela vaut également pour certaines informations diffusées par des journaux, des sites ou des émissions sans foi ni loi. Allah dit : *Ô vous qui avez cru ! Si un pervers vous apporte une nouvelle, voyez bien clair [de crainte] que par inadvertance vous ne portiez atteinte à des gens et que vous ne regrettiez par la suite ce que vous avez fait [49;6].*

La grossièreté doit aussi être délaissée par le musulman car Allah dit : *Allah n'aime pas que l'on profère de mauvaises paroles à moins que l'on ait été injustement provoqué. Allah entend et sait tout [4;48].* C'est-à-dire que si la personne insultée est en droit de répondre par la même insulte et sans en rajouter, il vaudrait tout de même mieux pour elle de se taire et de ne pas prononcer de paroles qu'Allah n'aime pas.

Le sujet mériterait certainement beaucoup plus de développement, les Traditions authentiques, et les paroles des hommes sages sont abon-

يا ايها الذين امنوا اتقوا الله و قولوا قولا سديدا
يصلح لكم اعمالكم ويغفر لكم ذنوبكم

dantes sur le sujet. Faute de place, nous invitons les lecteurs soucieux de se préserver de la Colère d'Allah à étudier régulièrement les chapitres et les livres écrits sur le sujet, car nous avons souvent tendance à oublier, et c'est là la nature humaine. Qu'Allah nous guide et nous préserve de tenir les propos qu'il n'aime pas.

Et Allah sait mieux !

Fiqh al hadith

عن أبي هريرة رضي الله عنه قال سمعت النبي صلى الله عليه وسلم يقول "من حج لله فلم يرفث ولم يفسق رجع كيوم ولدته أمه"

Selon Abou Hourayra, le Prophète ﷺ a dit : **Quiconque accomplit le pèlerinage pour Dieu sans tenir de propos grossiers, sans commettre de turpitude et s'abstenant de toutes relations conjugales redeviendra comme il était le jour où sa mère l'a mis au monde.**

[Al Boukhari et Mouslim]

Ce que l'on peut déduire du hadith :

1- Le pèlerinage efface tous les péchés, grands et petits, commis précédemment s'il est accompli correctement, conformément et sans commettre de turpitude, selon l'expression littérale du hadith.

2- Le pèlerinage absout les péchés à condition que l'intention qui l'accompagne soit sincèrement vouée pour Allah, que l'argent utilisé soit licite et qu'il s'abstienne de commettre des péchés.

3- Le but du pèlerinage est de

purifier l'âme du croyant des péchés, pour qu'il soit digne d'être agréé généreusement par Dieu dans la demeure dernière.

4- Le pèlerinage est l'une des meilleures œuvres, voir la meilleure, pour certaines personnes, en ce sens qu'elle

constitue une forme de combat contre son égo [*Jihad al nafs*], de part les dépenses, la fatigue, et les sacrifices qu'il impose.

Et Allah sait mieux !

A partir de *Fath al bari*
Al Hafidh Ibn Hajar

La vie du dernier Prophète ﷺ



Le voyage à Taïf et ses enseignements

Après la mort d'Abou Talib, ne bénéficiant plus de sa protection, le Prophète ﷺ partit prêcher l'Islam en dehors de la Mecque. Il se rendit à Taïf, ville située à soixante kilomètres de la Cité Sacrée, avec son disciple Zayd ibn Haritha. Toutefois, il n'y trouva aucun soutien et son appel fut rejeté. Il fut hué, insulté et les enfants et les sots du village se mirent à lui lancer des pierres. Le sang coulait le long de ses jambes et Zayd qui voulait le protéger de son corps, fut blessé à la tête. Affligé, le cœur meurtri, le Messager de Dieu ﷺ quitta la ville avec son compagnon. Épuisés, ils se réfugièrent dans un verger appartenant à deux notables de Taïf. Mohammed ﷺ formula alors une invocation célèbre dont nous ne rapportons que quelques extraits : *ô Seigneur ! A toi je me plains de mon impuissance (...) Tu es le plus Miséricordieux des miséricordieux (...) Entre quelles mains m'abandonnerais-tu ? (...) Si Tu n'es pas en colère contre moi alors je ne me fais aucun soucis. Il n'est de force et de puissance qu'en Toi.* Les propriétaires du verger, émus par son état, envoyèrent l'un de leurs serviteurs, nommé Adas, lui apporter du raisin. Interrogé par le Prophète ﷺ sur ses origines et sa religion, Adas lui répondit qu'il était chrétien et originaire de Ninive en Irak. Le Messager ﷺ rétorqua alors qu'il s'agissait de la région du Prophète Jonas,

son frère en religion. Adas en fut très impressionné et se mit à lui embrasser les mains et les pieds en signe d'hommage. Puis, l'Apôtre d'Allah ﷺ se remit en route pour la Mecque. En chemin, tandis qu'il faisait la prière de nuit, un groupe de Djinn assista à sa prière. Ces derniers embrassèrent aussitôt l'Islam. *Dis : Il m'a été révélé qu'un groupe de djinns prêtèrent l'oreille, puis dirent : Nous avons certes entendu une Lecture [le Coran] merveilleuse [72,1].*

Ce que l'on peut retenir de cet épisode :

- 1- Le Prophète ﷺ nous a appris la prière en disant *Priez comme vous me voyez prier.* Il en est de même des épreuves, nous devons prendre exemple sur lui. La patience et l'endurance dans l'épreuve sont parmi les principes de l'Islam.
- 2- La place du pardon dans l'Islam : suite à l'épisode de Taïf, Allah envoya l'Ange responsable des montagnes qui proposa à Mohammed ﷺ d'écraser les habitants de la ville entre deux monts. Obligant sa souffrance, le Prophète ﷺ souhaita plutôt que Dieu leur fasse succéder une génération d'hommes vouant un culte sincère à leur Créateur [Al Boukhari]. (Ceux) qui dominent leur rage et pardonnent à autrui et Allah aime les bienfaisants [3;134].

3- Se plaindre à Dieu équivaut à L'adorer tant qu'il ne s'agit pas de contester le Destin. Cela symbolise notre indigence vis-à-vis du Seigneur. L'issue de toute chose ne dépend que d'Allah.

4- La surprenante providence Divine : Allah a consolé le Prophète ﷺ de la méchanceté des gens de Taïf par la compassion d'un jeune homme chrétien. Allah est Puissant et Sage !

5- Les Prophètes sont des frères. Leurs enseignements sont les rayons d'une même lumière.

6- La croyance aux Djinn fait partie de la Foi. Le fait qu'ils ne soient pas perceptibles par nos sens ne signifie pas qu'ils n'existent pas. C'est le cas par exemple des microbes, qui sont des centaines de milliards à cohabiter avec nous, mais dont l'observation n'a été rendue possible qu'avec l'invention du microscope. Avant cela, une personne affirmant leur existence aurait sûrement fait face à un profond scepticisme.

7- La Révélation a très peu parlé des djinns. Ainsi, en faire un sujet majeur dans notre religion ou les redouter comme on redoute Allah, c'est s'écarter du droit chemin.

8- L'amour que l'on doit au Messager ﷺ pour les souffrances endurées pour la cause de l'Islam.

Et Allah sait mieux !

La douceur des cœurs

Le cheikh Abou Al-Abbas, suivant une chaîne de garants remontant à Abd Ar-Rahman Ibn Qoubayda qui le tient de son père, a dit : *'Abraham fit un rêve : Ô Abraham ! Offre ton fils en sacrifice !* La vision eut lieu à La Mecque. Abraham dit : *Que Dieu jette Iblis dans la déchéance ! Il veut me séduire.* Il se leva et pria jusqu'au matin. La nuit suivante, il fit le même rêve. La troisième nuit, alors qu'il était éveillé, il entendit un appel : *Ô Abraham ! Ce n'est pas Iblis qui t'ordonne l'obéissance à Ton Seigneur. Lève-toi et exécute ce que Je t'ai commandé. [...]*

Abraham dit à son fils : *Descends ô mon fils ! J'ai vu en songe que je dois t'immoler. Qu'en penses-tu ?* [37;102] La peur se dessina sur le visage de l'enfant et ses membres tremblèrent au moment où son père s'empressa d'agir. Il dit : *Ô mon père ! Fais ce qui t'a été ordonné de faire. Tu me trouveras si Dieu veut, au nombre des patients.* [37;102] [...]

Abraham ligota les mains et les pieds de son fils. Il aiguisa la lame du couteau et s'assit près de la tête de son enfant. Il dit alors : *Ô Dieu ! A Toi la louange dans le temps éternel. Tu m'as donné un enfant alors que j'étais un vieillard. Tu m'as fait une promesse et tu ne faillis pas à Tes promesses. Tu m'as éprouvé par ce malheur. Si cela Te satisfait, je me sou mets à ton ordre. Si cela relève de Ton courroux contre moi, je Te demande pardon et je me repens envers Toi.*

Les Anges pleurèrent. Ils dirent : *Voilà un Prophète au visage éprouvé par le malheur en voulant égorger son fils.* En allant sacrifier son enfant, il tourna le front de ce dernier de manière à ne pas regarder son visage, et à ne pas s'affliger. Puis, il plaça la lame sous son menton et s'exécuta. Le couteau glissa et se replia. Alors, il l'aiguisa. Il se garda de regarder le visage de son fils. Puis il lui fit entrer la lame dans le gosier ; elle glissa encore une fois et s'émoissa. Allah la fit retourner dans la main d'Abraham puis l'en retira. A ce moment, Abraham entendit cet appel : *Ô Abraham ! Tu as prêté foi à ta vision. Immobile donc ce qui se trouve derrière toi.* Il se tourna et vit un béliér grisâtre doté de cornes. Il abandonna son fils, toujours lié, et suivit le béliér.

Extrait de *L'adoucisseur des Cœurs* de Ibn Qoudama al-Maqdisi.

La foi du musulman

Les attributs d'Allah

Comme nous l'avons vu dans le numéro précédent, connaître Allah est le plus noble article de notre profession de foi. Quant aux Attributs Divins, nous y croyons tels qu'ils ont été révélés au sein du Livre et comme rapportés par notre Prophète, sans chercher à les interpréter ou à les nier. 'Il n'y a rien qui lui ressemble ; c'est Lui Qui entend et Qui voit' [42:11].

Cependant certains Attributs, mentionnés dans nos principales sources que sont le Coran et la Sounnah, peuvent être considérés comme « équivoques ». Nous en trouvons par exemple au sein du verset suivant: 'Béni soit Celui dans la Main de qui est la royauté ; et Il est Omniscent' [67:1]. Quelques personnes pourraient être amenées à se demander si Dieu a une main comme celles des êtres humains ? Qu'est-ce que cela signifie ? Quelle attitude le musulman doit-il avoir face à ces textes ?

Les Compagnons du Prophète, qu'Allah soit satisfait d'eux, ne se sont jamais posés de telles questions. Ils ont com-

pris que les réponses à ces questions ne pouvaient émaner que du cœur de l'individu qui vénère son Seigneur avec ferveur et soumission et ne peuvent être exprimées avec des mots. Ils ont également compris que la raison humaine ne peut en aucune manière comprendre parfaitement la réalité des Attributs, car il est impossible de les imaginer sous une forme ou une autre. C'est alors que toutes les représentations physiques s'estompent dans nos esprits. Cet avis qui invite à y croire sans chercher à les interpréter ni essayer d'en trouver une quelconque signification est partagé par la grande majorité des savants.

Dès le 3^{ème} siècle de l'Hégire, sous l'influence de la théologie spéculative (*kalam*) et plus tard de la philosophie grecque, d'autres auteurs adoptèrent une autre approche consistant à interpréter les versets équivoques par la raison et la spéculation ; c'est le cas par exemple du courant de pensée 'acharite. Selon eux il serait préjudiciable de ne pas y donner une interprétation car il existerait un risque notoire que certains tombent dans l'anthropomorphisme (donner à Dieu une forme

humaine) au vu des interprétations injustes et erronées qu'en ont fait certaines traditions religieuses. En interprétant le verset où Allah dit : 'Et j'ai répandu sur toi une affection de Ma part, afin que tu sois élevé sous Mon œil' [20:39], ils décidèrent de donner aux mots des charges sémantiques en expliquant le terme 'œil' de ce verset coranique par 'la sollicitude et la protection'. Ou encore le terme 'main' dans la sourate Sad : 'Ô Iblis ! qui t'a empêché de te prosterner devant ce que j'ai créé de Mes mains' [38:75] qui est interprété par la 'puissance' Divine.

Autrefois ces échanges intellectuels étaient exclusivement réservés aux hommes de science mais malheureusement nous avons à faire aujourd'hui à des factions ignorantes qui se sont invitées et emparées du débat pour semer le désarroi et le trouble dans certains esprits naïfs. Ils ont même réussi à dérouter certains musulmans. Il nous suffit de leur répondre par le verset suivant : 'C'est Lui qui t'a révélé le Livre, enfermant des versets explicites, formant l'essence même des Écritures, et d'autres à sens équivoques. Ceux dont les cœurs sont corrompus suivent ce qui est équivoque par goût du schisme et désir d'interprétation tendancieuse. Dieu Seul, cependant, en

connaît le vrai sens. Les vrais initiés se bornent à dire : "Nous ne pouvons qu'y croire. Tout procède de notre Seigneur" [3:7].

Enfin nous disons qu'Allah s'est donné beaucoup de qualificatifs dont il nous est parfois difficile de saisir l'entière signification ou de percer le secret. Un poète tint ces propos d'une grande beauté : Notre raisonnement finit toujours par se heurter à des obstacles. Et dans nos réflexions nous n'aboutissons qu'à des impasses. Ce que nous tirons de nos recherches se limite à des opinions glanées à droite et à gauche. Que d'hommes ont pu atteindre la crête des montagnes ! Celles-ci demeurent, les hommes trépassent. Ainsi, pour exemple, si l'on dit qu'Allah entend et voit tout, cela n'implique pas que ces actes s'accomplissent avec des oreilles et des yeux comme les nôtres. Dans tous les cas, nous devons toujours avoir présent à l'esprit le fait qu'il ne faut jamais établir de parallélisme entre Dieu et Ses créatures. La position la plus juste serait de se ranger du côté des premières générations de l'Islam c'est-à-dire d'accepter sans discussion les versets coraniques et les dires du Prophète ﷺ qui abordent ce sujet. Et certes 'on ne vous a donné que peu de connaissance' [17:85].

Apportez votre soutien à la mosquée de Créteil

Chèque libellé à l'ordre de : **ACMC // Virement bancaire** : BRED Créteil Village - Code banque : 10 107 Agence : 00 233 Numéro de Compte : 00 317 013 232 Clé : 57 // **Prélèvement bancaire** : Merci de remplir le bordereau suivant et de joindre un RIB
Merci de retourner ce bon à : ACMC - BP 164 - 94 005 Créteil Cedex

BON DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE N° national d'émetteur : 499 799

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever mensuellement sur ce dernier, si la situation le permet, le montant de mon soutien à l'Association Culturelle des Musulmans de Créteil. En cas de litige sur le prélèvement, je pourrais en suspendre l'exécution auprès de l'ACMC par simple demande.

Titulaire du compte

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Le montant TOTAL de mon soutien est de :€
A répartir en échéances mensuelles de€
Date d'échéance :

☐ 10 du mois ☐ 20 du mois ☐ Indifférent

Date de la première échéance :/...../200..
Date de la dernière échéance :/...../200..

Date : Signature :

Désignation de mon compte

Code banque : Code guichet :
N° de compte : Clé :
Nom et adresse de l'établissement teneur de mon compte :
.....
.....

Nom et adresse du bénéficiaire

Association Culturelle des Musulmans de Créteil
BP 164 - 94 005 Créteil Cedex